



## COMMUNIQUE DE PRESSE

SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL  
DU 15 AU 22 OCTOBRE 2017

**Des millions en communication et lobbying pour les formules lactées pour  
nourrissons**

**Combien pour l'allaitement ?**

**Avons-nous vraiment le choix ?**

## **Ensemble protégeons l'allaitement, loin des conflits d'intérêts**

En France, le taux d'allaitement à la sortie des maternités est parmi les plus faibles d'Europe :

70,5% des femmes initient un allaitement en maternité<sup>1</sup>, quand les pays scandinaves ont des taux avoisinant les 90%. Ce taux baisse très rapidement<sup>2</sup> : il passe à 35% dès un mois, chute à 10% à trois mois et n'est plus que de 1,5% à 6 mois (taux que l'OMS appelle à porter à au moins 50% partout dans le monde<sup>3</sup>).

Le rapport entre l'allaitement et les conflits d'intérêt peut sembler énigmatique à bon nombre de personnes, et pourtant il est au cœur du problème. C'est pourquoi le thème de cette semaine mondiale est :

### **"Ensemble protégeons l'allaitement, loin des conflits d'intérêts"**

Le concept de conflit d'intérêts commence à être connu à la suite de scandales autour des médicaments. Dans le milieu de la nutrition, on en identifie de plus en plus. Concernant l'allaitement maternel, les conflits d'intérêts peinent encore à être dénoncés. Ils n'en sont pas moins alarmants.

Les marques de lait artificiel assurent des revenus substantiels à nombre d'événements médicaux ou de formation de professionnels et il est illusoire d'imaginer que la contrepartie de ces présents ne nuira pas à la promotion et au soutien de l'allaitement.

Le marketing auprès du grand public ou des professionnels de santé est une opération bien rodée, efficace et rentable.



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL DU 15 AU 22 OCTOBRE 2017

Il est important de réaliser que le marketing impacte directement la qualité de l'information accessible aux parents et aux professionnels et oriente la décision de soutenir, d'initier ou de poursuivre un allaitement.

Il ne peut y avoir de réel soutien à l'allaitement maternel que si les personnels de santé sont correctement formés<sup>4</sup>. Il est crucial d'informer loyalement, de soutenir et de respecter les projets de chacun, loin des injonctions.

Pour ce faire il faut des moyens financiers, du temps dédié rémunéré, or le budget attribué à l'allaitement est dérisoire, malgré le nombre de familles concernées et l'enjeu de santé publique conséquent que cela représente.

Les budgets communication d'une association d'intérêt général telle que la nôtre sont sans commune mesure avec ceux des industriels.

Il existe un « Code international de commercialisation des substituts du lait maternel »<sup>5</sup> qui vise à protéger tous les bébés –allaités ou non– et les parents de la communication et des pratiques des firmes industrielles. Ce Code pose des règles, mais si ces règles ne sont pas reprises dans les législations nationales, leur irrespect n'est que très difficilement sanctionné.

Dans des situations de précarité et d'urgence le manque de soutien à l'allaitement peut avoir des conséquences encore plus graves. Aujourd'hui en France, certains enfants souffrent de faim<sup>6</sup>. Des recommandations internationales existent en situation d'urgence<sup>7</sup>, parmi lesquelles le fait de ne pas distribuer de préparations pour nourrissons aux femmes si on n'est pas certain de l'approvisionnement ultérieur en lait en poudre.

**Il est indispensable de diffuser à tous des informations loyales qui seules permettent des choix éclairés.**

La CoFAM réaffirme que ce n'est pas aux industriels de dicter leurs lois aux professionnels de santé, aux médias et aux populations. Il faut changer de paradigme, comprendre à qui profite le non-allaitement et protéger les familles de pratiques commerciales déloyales nuisibles à la santé publique et à l'autonomie des personnes.



## COMMUNIQUE DE PRESSE


### SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL DU 15 AU 22 OCTOBRE 2017


#### La CoFAM


La Coordination Française pour l'Allaitement Maternel (CoFAM) impulse et coordonne la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel (SMAM) en France. La SMAM permet chaque année la mise en œuvre d'actions visibles par le plus grand nombre dans le but d'améliorer les connaissances et l'intérêt pour l'allaitement maternel.


La SMAM est un événement attendu et incontournable. Cette semaine est consacrée à l'allaitement maternel durant laquelle s'enchaînent débats, rencontres, expositions, etc. organisés par les professionnels de santé et les associations de soutien. La CoFAM choisit tous les ans un thème à décliner pour la SMAM. Cette année, pour développer le thème «**Ensemble protégeons l'allaitement, loin des conflits d'intérêts**», la CoFAM propose de mettre en valeur toutes les initiatives des mères mais aussi des professionnels en faveur de l'allaitement maternel sur son site internet <http://www.coordination-allaitement.org>.

#### Les objectifs

 **INFORMER** sur les conflits d'intérêts et leur effet délétère sur l'allaitement maternel

 **SENSIBILISER** au fait qu'une information basée sur des données scientifiques et dépourvue de conflits d'intérêts est garante d'un soutien à l'allaitement de qualité

 **IMPLIQUER** un large éventail d'acteurs autour de la promotion, la protection et le soutien de l'allaitement maternel.

 **INITIER** une variété d'actions à tous les niveaux sur l'allaitement



## COMMUNIQUE DE PRESSE

SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL  
DU 15 AU 22 OCTOBRE 2017

### Les actions



**ENVOYER** un kit comprenant des outils pour la SMAM



**METTRE A DISPOSITION** des ressources bibliographiques, disponibles sur le site



**RECENSER** les actions SMAM dans toute la France



**REPENDRE** aux sollicitations des médias tout au long de cette semaine

Rendez-vous sur notre site CoFAM

<http://www.coordination-allaitement.org>

pour connaître toutes les actions proposées cette année par les professionnels de santé et les associations à partir de septembre.

### Nous contacter :

Présidente Aurélie SERRY - [presidentecofam@gmail.com](mailto:presidentecofam@gmail.com) - 06 67 44 47 24

Pilote de la SMAM – Dorothée Béthune – [coordinationallaitement@gmail.com](mailto:coordinationallaitement@gmail.com)

Web : Vanessa Lasne – [webmastercofam@gmail.com](mailto:webmastercofam@gmail.com)